

MAISONS MEDICALES EN MILIEU RURAL

NATURE DE L'OPÉRATION

Création en milieu rural, dans une démarche d'intérêt communautaire, de maisons médicales regroupant plusieurs professionnels de santé autour d'un ou plusieurs médecins généralistes.

BÉNÉFICIAIRES

Communes ou groupements de communes

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- 20 % du montant H.T. de l'opération dans la limite d'un montant de subvention de 60 000 €

Le montant de l'aide est modulé en fonction de l'effort fiscal communal dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communale.

DOSSIER À PRODUIRE

Pour la demande

- Délibération de la collectivité maître d'ouvrage
- Descriptif du projet avec calendrier d'exécution
- Plan de financement

Pour le versement

- Attestation de fin des travaux
- Justificatifs des dépenses réalisées

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction de la Solidarité départementale

Service Personnes âgées